



LETTRE OUVERTE A M. GADOIN, DFSPIP DES BOUCHES-DU-RHONE

Monsieur,

Suite aux convocations des OS pour un nouveau CT, nous vous indiquons que **nous ne serons pas présents ce lundi 17/10/2016.**

Cela pour plusieurs raisons que vous connaissez déjà !

D'une part, notre présence ne changera en rien votre volonté de mettre en place coûte que coûte votre réorganisation sous forme de Pôles, en dépit de notre opposition et de notre vote **CONTRE lors du CT du 29/09/2016.**

Nous n'allons donc pas nous épuiser une fois de plus à vous exposer l'ensemble des arguments que nous vous avons déjà étayé mais que vous ignorez ostensiblement. C'est dire l'état du dialogue social dans les Bouches-du-Rhône.

D'autre part, concernant la mise en place de **CPIP spécialisés sur les questions de la radicalisation**, des discussions sont en cours au niveau national. Il est donc de bonne augure d'en attendre l'issue avant de tenter de mettre en œuvre un tel dispositif dans le département, au risque d'agir trop précipitamment.

Nous voyons dans cette démarche de spécialisation plusieurs écueils :

- **L'usure à très court terme des personnels spécialisés**, ce qui entraînera rapidement des rotations, des ruptures dans la continuité du suivi, la désorganisation des services. Dans un tel contexte, personne ne sera volontaire pour travailler sur ce type de spécialisation.
- **La continuité du suivi**, toujours, sur l'hypothèse hautement probable d'une réaffectation du dossier à un autre CPIP que celui chargé du suivi initial lorsqu'un « risque de radicalisation » est détecté en cours de mesure, ou qu'une condamnation en lien avec une infraction à caractère terroriste survient en cours de suivi.

- **La mise en danger d'un petit nombre de professionnels qui seront inévitablement et facilement ciblés.**
- **Les conséquences d'une priorisation des formations continues sur un nombre limité de personnels, créant de fait une formation à deux vitesses ;** situation qui posera de nouveau une difficulté en terme de continuité lorsque le CPIP « formé » sur cette problématique quittera le service.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous ne serons pas présents au CT du 17/10/2016.

Les élus du CT
Le 14/10/2016